

La mobilité
d'avenir



Programme ATE Genève

2026

Voici comment l'ATE Genève compte obtenir des progrès en matière de mobilité durable en 2026 :

1. TRANSPORTS PUBLICS

Pour un financement du rail à la hauteur des besoins

Le réseau ferroviaire est la colonne vertébrale d'une mobilité durable. La posture des autorités fédérales a cependant de quoi inquiéter. La Confédération vise une parité des investissements entre le rail et la route, tout en refusant de revoir le modèle de financement des fonds. À Genève, l'Etat se montre ouvert à l'idée de financer en bonne partie la liaison Jura-Léman-Salève.

L'incontournable vision transfrontalière

Les investissements de la Confédération ne prennent en considération ni le rôle des agglomérations transfrontalières, ni le trafic international de voyageurs, comme en témoigne son retrait du développement des trains de nuit.

Actions prévues pour 2026

- Faire pression sur le Conseil d'Etat pour obtenir de la Confédération qu'elle accélère les grands projets nécessaires pour Genève (Genève-Lausanne, Genève-Lyon, SERM).
- Exiger une augmentation de la capacité du Léman Express comme alternative à la mobilité de loisirs, en particulier le week-end.
- Demander la mise en site propre d'axes saturés, en vue d'améliorer la vitesse commerciale.

2. MOBILITÉ DOUCE

Pour une mobilité piétonne digne de ce nom

En priorisant la voiture dans la répartition de l'espace disponible sur les voies publiques, Genève favorise les conflits d'usage, le plus souvent en condamnant les vélos à cohabiter sur les trottoirs avec les piéton·nes. Le droit fédéral impose une révision des plans piétons, il est temps de rééquilibrer les voies à disposition.

Un besoin urgent d'infrastructures sûres et agréables

Contre-sens cyclables, voies discontinues, problèmes de visibilité : les piéton·nes et les cyclistes subissent quotidiennement le non-respect des normes, souvent au risque de leur vie. Le report modal ne sera pas atteint sans infrastructures de qualité.

Actions prévues pour 2026

- Organiser une rencontre avec les services compétents de la Ville de Genève afin de discuter des conflits d'usage et de la séparation des flux.
- Demander la suppression des places de stationnement qui nuisent à la visibilité des passages piétons.
- Exiger des standards élevés de sécurité et de confort pour la mobilité douce.

3. TRAFIC ROUTIER

Une protection accrue contre les risques d'accident

Parmi les nombreux mérites des réductions de la vitesse de circulation, la diminution du risque d'accidents et de leur gravité est indéniable. L'ATE a un rôle-clé dans la défense du 30 km/h, en l'érigant comme principale mesure pour atteindre l'objectif de zéro morts sur nos routes.

Lutter sans réserve contre les nuisances du trafic

Le combat de l'ATE contre le bruit routier excessif est destiné à se poursuivre, aussi longtemps que la santé de la population restera atteinte. Ce combat doit désormais s'étendre à la pollution de l'air.

Actions prévues pour 2026

- Exiger des mesures pour assurer le respect des valeurs légales de bruit routier, si nécessaire devant les tribunaux.
- Cartographier les points noirs des mobilités à Genève et demander des mesures de prévention des accidents.
- Actionner l'ATE Suisse pour obtenir de meilleures normes de réduction de la pollution de l'air due au trafic routier comme aérien.

4. ET ENCORE :

Autres actions prévues pour 2026

- S'engager par tous les moyens démocratiques, politiques et judiciaires contre les projets d'extension de l'autoroute de contournement, en mobilisant les communes les plus directement concernées.
- Établir une stratégie concernant la communication de l'ATE Genève afin d'accroître la visibilité de nos solutions pour la mobilité.
- Réaliser des actions destinées au recrutement de nouvelles et nouveaux membres.
- Combattre la loi 13204, qui interdit les réductions de vitesse sur des axes habités et dans lesquels la santé de la population est atteinte par le bruit excessif, par un référendum.
- Obtenir l'adoption d'une loi climat cantonale par le Grand Conseil ou les urnes.
- Améliorer la collaboration avec les associations amies en France voisine.

L'ATE Genève a besoin de ses membres pour faire avancer la mobilité durable : contactez-nous pour participer à nos activités !

*Vous souhaitez vous engager davantage
pour une mobilité respectueuse de la
santé et de la nature ? Rejoignez-nous !*

CONTACT

ATE GENÈVE

9 rue des Gares
1201 Genève
022 734 70 64

www.ate-ge.ch
info@ate-ge.ch
[@ategeneve](https://www.instagram.com/ategeneve)